PC4. Notice Architecturale

Localisation et emplacement du projet

(cf. pièce graphique, le projet dans son environnement)

Le site de l'opération est situé dans une zone d'activites commerciales, localisee dans le lieu-dit des Saurins Ouest » ,à proximite de la route nationale RN7 dans la commune de SENAS.



SITUATION EXISTANTE

Le terrain est constitue de quatre parcelles de la section BV et BS issu de la zone UEa du PLU et d'une superficie totale de 5767 m^2 :

- BV 80 = 4537m² (64% de la parcelle à 7135m²)
- BV 89 = 160m² (28% de la parcelle à 569 m²)
- BS 439 = 1024 m² (31% de la parcelle à 3273 m²)
- BS 441 = 46 m² (84% de la parcelle à 55 m²).

Il se situe à proximite de la route nationale RN7 dans le lieu-dit des Saurins-Ouest à Senas. Le terrain est actuellement inoccupe.

(Voir pièce graphique ci-dessus)

• Approche architecturale et organisation fonctionnelle (cf. pièce graphique, plan de masse projet)

Un bâtiment commercial de l'enseigne GiFi présentant une surface de plancher de 1365 m² sera cree sur la parcelle actuellement en friche. L'accès au site se fera depuis la RN7 poursuivant le cheminement dejà existant des Saurins Ouest. Bâtiment se fera directement depuis le parking sans franchissement de ressaut de plus de 2cm de haut ni de pente de plus de 2%.

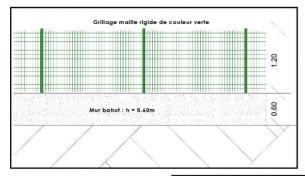
Une zone de stationnement d'une capacite totale de 75 places sera creee sur le site. Dans le cadre de ce projet seront creees 3 places PMR, situees au plus proche de l'entree du bâtiment et 16 places electriques (2 equipees dont 1 PMR). Le parking situe en exterieur beneficiera d'un confort d'ete grâce aux ombrages d'arbres d'essences locales ainsi que d'ombrières photovoltaïque. L'accès principale au bâtiment se fera directement depuis la façade Est.

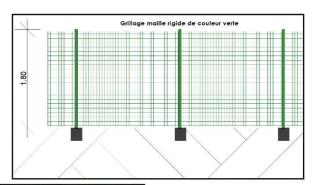


L'espace dedie à la livraison, ainsi qu'à la gestion des dechets du magasin Gifi sera positionne à l'ecart du parc de stationnement, à l'arrière du bâtiment et sera traite en voirie lourde. L'aire de dechets sera visuellement masquee par le bâtiment. Les livraisons seront assurees en dehors des heures d'ouverture des magasins.

L'ensemble des effluents du site sera stocke et traite avant rejet vers les reseaux adaptes (reseaux publics, fosse...). L'impermeabilite des sols est reduite au maximum. En effet, le revêtement de sol des places de stationnement sera totalement permeable. Les espaces verts crees seront composes de 24 arbres à hautes tiges d'essences locales qui seront agrementees d'arbustes et d'herbacees. L'arrosage se fera automatiquement par goutte-à-goutte.

Details des clôtures :







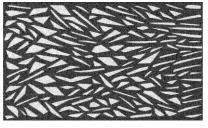
Volumetrie et materiaux (cf. façades couleur/perspectives)

Le projet du bâtiment GIFI sera compose d'un bâtiment de 1365 m² de surface de plancher.

Celui-ci sera constitue pour la Façade Sud (façade principale) d'un bardage metallique type Aurelius RAL 7022 et rouge RAL 300 au niveau de l'arche d'entree et des angles. La toiture du bâtiment sera composee d'un bac acier.

MATÉRIAUX UTILISÉS







7022

BARDAGE VERTICAL GRIS RAL BARDAGE TYPE AURELIUS GRIS RAL 7022 ET ROUGE RAL 3000





Bardage en cassette metallique Gris RAL 7022



Bardage en cassette metallique Rouge RAL 3000

Les materiaux employes seront des materiaux eco conçus; isolation à base de laine de roche, materiaux isolants recyclables et inepuisables, transformation des dechets pour un nouveau processus de production en nouvelle matière première et assureront donc un recyclage des dechets de construction.

La construction de notre projet favorisera l'utilisation des ressources locales, à la fois humaines et materielles en s'inscrivant egalement dans une demarche de developpement durable.





Le developpement durable

Panneaux photovoltaïques



PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE

Un panneau solaire est un dispositif technologique plat d'environ 1 m² destine à recuperer l'energie du rayonnement solaire pour la transformer en chaleur et chauffer l'eau sanitaire via des capteurs thermiques ou produire de l'electricite grâce à des cellules photovoltaïques composees en partie de materiaux semi-conducteurs. Le panneau solaire peut aussi combiner les deux technologies thermiques et electriques. Une grande partie de la l'energie generer par les panneaux sera consommer par le GiFi. Repartis en partie sur la toiture du GiFi et sur des ombrières metallique implantees sur le parking.

Toiture Gifi : 44% de la surface de bâtiment projete soit 580 m²

Ombrière photovoltaïque : 330 m²

Total: 910 m²

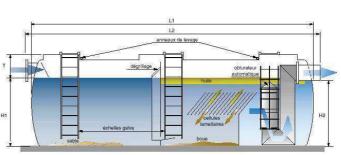
- Traitement des eaux pluviales

L'impermeabilite des sols est reduite au maximum, les parkings sont entoures d'espaces vegetalises plantees d'arbustes et d'arbres de hautes tiges pour reguler la gestion de l'eau. La voirie et le dallage du cheminement pieton reçoivent les eaux de ruissèlement et les conduisent vers les noues paysagères, pour un tamponnement optimal de ces eaux. L'eau excedentaire est reversee dans le bassin d'infiltration. Les noues paysagères constituent un veritable dispositif de gestion des eaux, elles vont nous permettre de recueillir les eaux pluviales. Placees en peripherie des zones de stationnements, elles recueilleront les eaux de par l'inclinaison douce de celles-ci. Elles sont constituees d'une fosse vegetalisee permettant l'infiltration



direct de l'eau dans le sol. De plus, le revêtement de sol de la totalite des places de parkings sera traite avec





un materiau permeable. Les eaux pluviales pourront ainsi s'infiltrer plus facilement dans le sol. Un bassin de retention sera installe à l'exterieur de la limite parcellaire au Nord-Ouest du site. (CF: plan masse reseau)

Station de traitement des hydrocarbures





De plus, une charte incitera les futurs occupants à mettre en place les procès suivants d'equipements sanitaires economes :

- robinet à poussoir ou robinet electrique à declenchement automatique sans contact
- limiteurs de debit et reducteurs de volumes de chasse d'eau sur les sanitaires et points de puisage du reseau d'eau potable
- dispositif d'arrêt du debit d'eau sur les tuyaux d'arrosage des points d'eau exterieurs et des locaux techniques.













Économie d'energie

Le bâtiment aura une ossature beton et metallique composee d'une isolation conforme à la règlementation thermique 2012. Leurs toitures en bacs acier seront isolees et etanchees. Cela dans l'objectif de limiter les deperditions de calories en hiver et les surchauffes en ete et en consequence d'optimiser le rendement energetique des equipements de chauffage et de rafraichissement des locaux.

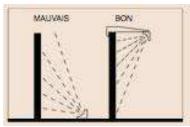
La gestion automatique de l'eclairage en fonction des heures d'ouverture des differentes entites, la mise en place de cellules de detection de presence pour l'allumage, l'extinction des equipements bureautiques en phase d'inactivite, l'utilisation d'ampoules basse consommation (par exemple tubes fluo T5 pour les nappes

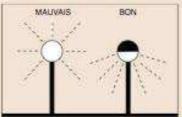
de surface de vente), des equipements choisis à basse consommation (Cep max= 572 kWh/m²/an), sont autant de points reduisant les consommations à la source.

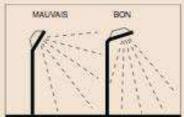


TECHNIQUE DE GESTION	Réduction annuelle de la consommation
interrupteur à commande manuelle	Base
Hortoge	-10 K
Détecteur de présence	- 20 W
Gradation de l'éclairage naturel par cellule photoélectrique	-29 %
Catule photoálectrique of détectour de présence	=43 W

À l'exterieur, un eclairage LED à faible nuisance sera installe sur le stationnement et en bordure du cheminement. Ces candelabres eclaireront vers le sol et l'energie lumineuse pourra être modulee pour s'adapter au besoin. En effet, la technologie LED permet de faire varier le flux lumineux de 0 à 100%. Nous pouvons ainsi programmer les niveaux d'eclairement selon les heures notamment en diminuant l'intensite en dehors des heures d'ouverture et reduire par consequent les nuisances lumineuses pour preserver la biodiversite. Bien entendu, un detecteur de presence permettra d'augmenter les niveaux si necessaire.







Chantier à faibles nuisances

Le chantier se doit d'être exemplaire sans repercussion sur le voisinage permanent (les autres bâtiments en activite, les riverains ...) ou le voisinage passant (les differents trafics).

Une bonne concertation et coordination en amont (puis tout au long du chantier) avec les riverains et les differents services municipaux concernes permettra de preparer le chantier sereinement. Une gestion des poussières sera determinante et influencera le mode de construction ; le recours à la filière sèche semble une reponse adaptee ainsi que la mise en place d'aires de nettoyage des engins quittant la parcelle.

Une gestion du bruit se fera avec le choix des engins et sera regulièrement contrôlee en limite de parcelle. Une gestion des circulations et des rotations des camions sera prevue en amont pour limiter le trafic et ses repercussions dans le quartier.

La gestion et le tri des dechets doit se faire en amont lors de la conception afin de reduire les dechets en phase travaux (filière sèche realisee en usine), dès le debut et tout du long du chantier, pour separer les dechets inertes des dechets recyclables, des dechets dangereux, etc. et eventuellement les revaloriser. Ainsi le chantier sera plus respectueux des gens travaillant ou exterieur, et aura un plus faible impact sur l'environnement.

Gestion des dechets



Une gestion des dechets d'activites (essentiellement des cartons) sera mise en place en partenariat avec une societe locale. Les dechets seront stockes dans des bennes puis evacues à la demande (benne pleine). Ces bennes seront situees à l'arrière des bâtiments, à côte de l'aire de livraison. Après enlèvement, les dechets sont tries et recycles par la societe gestionnaire locale. Les dechets menagers engendres par la presence du personnel seront quant à eux traites par la filière de tri selectif de collecte locale.

Des poubelles à tri selectif seront disposees le long des cheminements pietons, à l'entree et à l'interieur des magasins afin d'eviter que des dechets ne soient rejetes dans la nature et ne volent à tous les vents sur le site et les environs.

L'enseigne au sein de ce bâtiment s'engageras à respecter certaines obligations comme celles de trier les dechets lies à l'activite, ou d'utiliser des emballages recyclables.

- Accessibilite

Le bâtiment commercial est accessible et praticable par tous.

Les cheminements pietons sont spacieux et les pentes douces permettant une circulation aisee de la clientèle et notamment des personnes à mobilite reduite en fauteuil ou bien les familles avec des enfants en bas âge ou des poussettes. Des amenagements sonores et tactiles favorisent la comprehension des espaces et l'orientation du visiteur deficient visuel au travers de la surface de vente.





Fait le 30 / 03 / 2023 à Villeneuve-Sur-Lot

Maitre d'Ouvrage:

Maitre d'œuvre :

SCI MAG SENAS

EREME ARCHITECTURE



